



Grenoble, le 31 MAI 2011

MICHEL DESTOT
MAIRE DE GRENOBLE
DÉPUTÉ DE L'ISÈRE

CAB/MD/TR/MLC/438
Ged/2011/005308

*A l'attention des membres du Conseil
d'Administration*

Association SURVIE Isère
survie38@gmail.com

Mesdames, Messieurs,

C'est avec attention que j'avais pris connaissance du message que vous aviez souhaité m'adresser, par lequel vous faisiez part de votre inquiétude concernant les soupçons de répression sur des manifestants dont aurait pu être responsable Monsieur Simon COMPAORÉ, Maire de Ouagadougou.

Croyez bien que ces accusations sont suffisamment graves pour que mon équipe municipale et moi-même ne les sous-estimions pas. Nous suivons avec une très grande attention la situation actuelle au Burkina-Faso, tant au plan national que local. Les dernières manifestations qui se sont déroulées dans la capitale et dans le reste du pays ont eu pour cadre notamment la contestation de la politique nationale du Président Blaise COMPAORÉ et la demande d'une valorisation du pouvoir d'achat. Une partie de l'armée nationale avait également manifesté son mécontentement suite à une décision de justice. Certains militaires ont eu un comportement inexcusable et leurs attaques ont contribué au regain de tensions observé au sein de la capitale du pays.

Concernant plus spécifiquement l'affaire Justin ZONGO, nous avons souhaité croiser nos différentes sources d'informations présentes à Ouagadougou et en France afin d'en savoir plus. Vous conviendrez qu'il existe pour le moment assez peu d'informations fiables et avérées sur ce qui aurait pu véritablement se passer. Par ailleurs, des sites internet comme ceux d'Amnesty International ou de Human Rights Watch que nous consultons régulièrement ont communiqué très peu d'informations sur cette affaire jusqu'à présent.

Dans ce contexte de soupçons non avérés, il apparaît donc comme étant délicat de suspendre nos relations et nos projets de coopération avec la ville de Ouagadougou. Notre coopération est d'ailleurs l'une des plus dynamiques et nous travaillons actuellement activement sur le projet des cantines scolaires. Ces cantines, financées par la municipalité de Ouagadougou mais animées par des parents d'élèves, permettraient à des milliers d'écoliers de pouvoir bénéficier d'un repas pendant la pause de midi. Ce projet est développé en lien avec la société civile de Grenoble et celle de Ouagadougou, car trois quartiers de Grenoble sont jumelés avec des quartiers de Ouagadougou. A ce propos, nous avons parfaitement conscience de l'importance de faire participer des représentants de la société civile à de tels projets et de sortir du cadre institutionnel de la coopération en profit des habitants. Ainsi, les habitants grenoblois et membres des unions de quartier travaillent en lien avec leurs homologues burkinabé sur le projet des cantines scolaires et cette synergie est fructueuse.

Telles sont donc les informations que je souhaitais vous préciser suite à votre interpellation. Je tiens à vous assurer que nous restons vigilant sur l'actualité au Burkina-Faso et que nous souhaitons que la Justice du pays puisse faire son travail d'enquête et d'investigations en toute indépendance concernant l'affaire Justin ZONGO.

Je souhaite enfin vous rappeler que Jean-Michel DETROYAT, conseiller municipal en charge de la coopération décentralisée, se tient à votre disposition pour vous recevoir et échanger avec vous pour vous présenter notre coopération avec Ouagadougou, comme cela a déjà été fait.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.



Michel DESTOT